

# CHSCT Haute-Normandie

## du 29/06/16

### Services « Formation » et « Carrière » et fusion des Régions

Suite à une déclaration de la CFDT sur le mal-être des collègues aux services « Formation » et « Carrière » quant à leur problématique d'identification des tâches dans le cadre de la fusion des régions, les RH proposent de recevoir ces mêmes collègues et proposent un retour au CHSCT de ses échanges en septembre. Le SNU, entre autres, est alors intervenu pour souligner que cette problématique d'organisation est identifiée et soulevée depuis la présentation du projet de regroupement régional et est ignorée par la direction. Le service « Relation Sociale et QVT » confirme ce fait par l'hallucinante déclaration de la DR : « *On travaille sur l'identification des tâches au fur et à mesure* ».

### CHSCT extraordinaire

Les échanges et débats se prolongeant alors que l'ordre du jour n'était pas encore abordé, le SNU et les autres OS ont demandé un CHSCT extraordinaire (qui aura lieu le 08/07/16), puis un autre en septembre afin d'anticiper les changements organisationnels liés au plan stratégique Pôle emploi 2020. Notons que cette demande est en partie due aux nombreuses fiches RPS venant des A2S quant à leur avenir. La réponse de la DR est catégorique : « *Non !* »

### Suivi des absences maladie, Accident de travail et fiches RPS et signalements

L'ensemble des élu-es a alerté la DR sur l'analyse nécessaire du nombre d'arrêts maladie dans certaines agences : Après s'être approchée des agences en question, la direction indique qu'il n'y a rien à signaler, il s'agit probablement d'épidémie de grippe et de gastro...Circulez, y a rien à voir !

Pour le suivi des accidents de travail, le SNU alerte la direction car nous n'avons eu aucun élément. La DR se justifiera en invoquant un « oubli ».

Lors des échanges entre les OS et la direction, il apparaît que certaines fiches RPS et fiches de signalement ne parviennent pas aux élu-es. La DR, sans aucune gêne, annonce qu'elle a changé unilatéralement la procédure alors que celle-ci n'est ni validée ni finalisée !

En bref, les agent-es, les CLS (correspondants locaux de sécurité) et les élu-es CHSCT sont volontairement privé-es de procédure de signalement de risques psycho-sociaux et d'incidents. Les élu-es ont donc à nouveau et à l'instar des DP suspendu la séance.

### Récapitulatif des agressions par site de février à avril 2016

L'instance reprend sur le suivi des signalements d'agressions (incivilité, agression verbale, comportementale et physique). Au total, sur la période de février à avril, 59 évènements ont été répertoriés sur l'ancien périmètre « Haut-Normand ». Notons que selon le service « Sécurité des Personnes et des Biens », 80% des faits sont liés aux actes métier et à l'organisation générale (radiation, TP, fermeture des portes l'après-midi etc.).

### Bilan d'activité du cabinet des assistantes sociales

En 2015, 51 dossiers nécessitant au moins une intervention ont été traités. Plus d'une intervention sur deux porte sur la santé et soulignons que plus d'un tiers d'entre elles a un caractère professionnel (accompagnement retraite, soutien psychologique en situation de conflit...).

### Point immobilier

Tour des sites ayant des problématiques immobilières et présentation du projet immobilier de la Direction Régionale.

Finalement, depuis les élections, le comportement méprisant de la direction se confirme à chaque instance. Le rejet du dialogue social combiné à une organisation « amateur » du travail obligera chaque OS à durcir le ton pour que la direction sorte de cette posture dangereuse pour les agents.